

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

FONDS D'APPUI A LA PRESSE PRIVEE

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE

Ouagadougou, le 01 MARS 2023

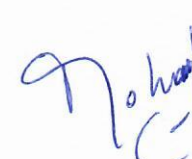

N° 231001 /MCCAT/SG/FAPP/DG/DAD

**COMMUNIQUE**

Le Directeur général du Fonds d'Appui à la Presse Privée (FAPP) informe les responsables d'entreprises de presse privées du Burkina Faso et les structures bénéficiaires des prélèvements de la subvention (**L'OBM et L'AEPJLN**) de l'ouverture des dépôts des dossiers de candidature à la **subvention de l'État à la presse privée au titre de l'année 2023.**

Les dossiers sont recevables au siège du FAPP sis à Ouaga 2000, aux jours et heures ouvrables **du lundi 20 mars au mardi 18 avril 2023.** Durant cette période, les médias des régions des Hauts Bassins, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest peuvent déposer leur dossier complet de candidature à la Direction régionale de la Communication et des Médias des Hauts-Bassins à Bobo-Dioulasso et ceux des régions du Centre-Est, du Centre-Sud et de l'Est peuvent également déposer leur dossier à la Direction régionale de la Communication et des Médias du Centre-Est.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler le **25 37 60 25**, le **71 34 22 34** ou le **70 06 69 68.**

  
  
**Ag Ibrahim MOHAMED**